L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. | NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 27 MARS 1874. | 47me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI MATIN, 27 MARS.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Hoffman, Marks & Co., à leur salle d'encan, rue de Chartres, grande vente sans réserve de 450 lots de "notions."

SPECTACLES.

Aujourd'hui, 27 mars 1874.

ACADÉMIE DE MUSIQUE — Black Crook, Burlesque.

THEATRE ST. CHARLES—Julius Cesar et la Mariage.

☞ M. Placide J. Spear, encanteur vendra au jourd'hui à 11 heures du matin, au No 378 de la rue Bayonne, près de l'encoignure de la rue Tha lia, un magnifique ameublement de salon, salle à manger et chambre à coucher; aussi un splendi de piano de Pleyel. Voyez l'annonce à la colonne des encans.

Le Suffrage Illimité.

Les Spartiates faisaient promener des ilotes ivres pour inspirer aux citoyens et surtout à la jeunesse l'horreur de l'ivrognerie. Il faudrait, aux Etats-Unis, faire un livre de tout ce qui a été publié dans la presse sur les abus qu'a produits le suffrage universel, illimité et sans restrictions, pour faire apprécier à la nation américaine l'urgente nécessité d'entourer l'exercice du droit de suffrage, de certaines conditions qui en garantissent la moralité et la sincérité. Les fraudes dans l'enregistrement, la répétition des votes, la colonisation des électeurs d'un Etat dans un autre le jour du scrutin, et, enfin, les marchés et les tripotages pour l'achat des votes par groupes ou isolément, formeraient autant de chapitres distincts d'un livre qui, réunissant toutes les variétés d'abus et de fraudes avec les détails les plus piquants, produirait, assurément, plus de sensation que le roman le plus en vogue.

Un journal, rédigé avec conscience et talent, le *Courier-Journal*, de Louisville, en prévision des élections qui vont avoir lieu dans le Kentucky, au mois d'août, envisage avec une triste mélancholie la perspective que présente l'été prochain pour ceux qui auront à assister aux manœuvres et pratiques habituelles des politiciens et des agents d'élection.

Nous citerons quelques passages de son article; on y trouvera résumés les griefs qu'on peut faire valoir contre la prostitution actuelle du suffrage universel.

Le service public n'est pas seulement désorganisé par la multiplicité des candidats pour chacun des emplois dont dispose le peuple, mais il est corrompu par le caractère de ces candidats et par les moyens qu'ils emploient pour s'assurer l'élection.

On peut, sûrement, prédire que d'ici au mois d'août prochain, il ne sera pas dépensé, à Louisville, moins de cent mille piastres pour la campagne, ce qui est une somme plus élevée que le total des salaires de tous les emplois qu'on se disputa, pendant une année..... Comment ce fonds sera-t-il dépensé? En profit d'institutions religieuses et charitables? d'œuvres d'éducation et d'art? Pas du tout; il sera prodigué pour des votes nègres, à des tournées d'ivrognes, à des racoleurs de bouges et de ruisseaux.....

John Thompson Gray explique, dans un épisode de la campagne de 1861 dernier, précédent qui commence les pages. Un type de l'acheteur et du vendeur de votes vient lui dire: "monsieur Gray vous voulez être élu à la Législature. Vous me donnez tant et vous m'assurez une somme dans un livre, je dépense cet argent pour *vous*. Si je ne dépense pas *tout*, je vous rends ce qui reste. Si je dépense tout, je viens vous en demander." Explication claire de toute la transaction. L'expérience faite par M. Gray est celle de tout aspirant aux emplois. On sait parfaitement qu'à Louisville il faut acheter des troupeaux de votants qu'on ne peut avoir autrement.

Il en est de même dans tout l'Etat — bien que le degré moindre — et il en est ainsi dans toute l'Union.

Voilà ce qu'on donner que l'existence politique de la génération soit démoralisée! Et cette génération soit démoralisée!

On en est arrivé à ce point que les meilleurs citoyens non-seulement s'écartent des affaires publiques en refusant d'y participer d'une façon active, mais encore s'écartent même du scrutin. Dégoûtés de, naturelle et inévitable, s'empare de l'esprit de ceux qui ne sont pas disposés à se livrer aux sales manœuvres considérées comme essentielles à la poursuite heureuse des emplois.....

Les voleurs sont les organisateurs. Les bons citoyens sont éparpillés, divisés, abandonnés à l'esprit de parti ou à l'indolence.....

N'y a-t-il pas de remède? Il semble réellement qu'il n'y en ait pas. Qu'on organise un mouvement pour la réforme, et ils est étouffé au début. Le mal est un mal de l'époque. Il provient d'un système sans restrictions, et il faut qu'il ait son cours. C'est le fruit naturel d'un suffrage irresponsable, ignorant, et qui ne peut être écarté. Il dénote l'ère du Prolétariisme et des Philistins, ayant son quartier-général dans la capitale nationale et commandant la situation partout ailleurs, sans distinction de parti. Il n'y aura point d'autre règle que la loi matérialiste qui dit: "mangez bien, buvez bien et soyez joyeux; choisissez tout ce que vous pouvez et gardez tout ce que vous avez, car on ne saurait dire ce qu'une journée peut amener," sur quoi la vieille déesse de la liberté rustique rougit et se voile la figure et les anges pleurent en s'éloignant pour se rapprocher des cieux.

Il y a du vrai dans cette lamentation du *Courier-Journal*, mais, en même temps, il règne dans son article un ton de découragement que nous n'approuvons pas. L'enfance de tous les peuples a été marquée par ces périodes d'affaissement et de démoralisation qui sont les maladies des nations, mais ces maladies ne sont pas mortelles chez les peuples jeunes et pleins de vigueur comme l'est le peuple américain. Au lieu de se lamenter, de gémir et de s'abandonner, il faut que les bons citoyens se réunissent pour proclamer la croisade de la réforme. L'exercice sans restriction du suffrage universel est la source du mal. Attaquons la donc ouvertement et sus à l'impure. Tel doit être le cri de ralliement de ceux qui veulent sauver la République de la gangrène morale qui la ronge. Si un assaut ne suffit pas, il faut renouveler les attaques jusqu'à ce que les vendeurs soient chassés du temple. La réaction est commencée, il ne s'agit que de l'aider dans sa marche.

LES PRISONNIERS DE LA PAROISSE GRANT.

Nous apprenons qu'aujourd'hui à onze heures, l'évêque Wilmer, de l'église épiscopalienne, doit présenter au juge Woods, de la Cour de Circuit des Etats-Unis, une pétition pour obtenir la mise en liberté des prisonniers de la Paroisse Grant. Nous souhaitons que la voix de ce ministre de l'évangile obtienne ce qui a été refusé aux défenseurs des prisonniers.

LE CHRIST DESCENDU DE LA CROIX.—Nous avons déjà eu occasion de parler du talent artistique de notre jeune concitoyen, M. F. Cusachs, mais dans ne cas nous jugeons ici de l'œuvre des dessins remarquables par l'originalité de conception et la finesse d'exécution. Nous avons admiré hier, dans le magasin de M. Grinewald, rue Baronne, un échantillon de son talent comme sculpteur. C'est un Christ descendu de la croix. Cette première œuvre indique, chez le jeune artiste un excellent sentiment de l'art et des qualités d'exécution qui se développeraient rapidement dans un milieu artistique. La tête du Christ est bien posée, elle présente le calme et la majesté qui conviennent au divin crucifié, sans laisser voir aucune trace des souffrances de l'agonie que tant de peintres se sont attachés à représenter sur la figure du Christ en croix. Le corps et les membres sont bien rendus et l'exécution générale nous en a paru très satisfaisante. Nous ne dirons pas que ce premier essai de M. Cusachs n'offrirait pas à un œil exercé prise à certaines critiques de détail; mais, comme tout ensemble, il fait plus grand honneur au goût, à la conception et, nous ajouterons, au génie artistique dont est évidemment doué M. Cusachs.

Le Christ exposé chez M. Grünewald est aimplement une épreuve coulée en plâtre, il sera reproduit en marbre et l'artiste pourra, avec le ciseau, donner à son œuvre le fini et la perfection qu'elle comporte.

THEATRE DE L'OPERA.—Demain, samedi, matinée à midi précis, *La Favorite*, avec MM. Devoyod, Gueymard, Mayan et Mlle Demain.

Samedi soir, *La Fille de Madame Angot* et *Les Noces de Jeannette*, opéra en un acte de Victor Massé.

Dimanche, 29, *La Baronne*, comédie en quatre actes et *Mam'selle Rose*, vaudeville.

Lundi, 6 avril, bénéfice de Mlle Demain.

Ce n'est pas demain le premier avril, par conséquent ce n'est pas un poisson d'avril que la bonne fortune qui doit échoir à ceux qui auront la chance de gagner le gros lot au tirage de la Loterie de la Louisiane. Ce sera une belle et bonne réalité, sinon en espèces sonnantes, comme on disait jadis, du moins en bons et valables billets ayant cours. Que ceux qui n'ont pas de billet y songent, il est encore temps.

Une double erreur typographique a été commise hier dans l'avis de décès d'une dame qui appartenait à deux des familles les plus anciennes et les plus honorables de la Nouvelle-Orléans, madame Merced Osorno, veuve de M. Louis Seré. Elle était âgée de 79 ans. Madame Seré était alliée à plusieurs des premières familles de la Louisiane.

UNE TOURNÉE D'AFFAIRES.—Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur un avis de la maison du Lauzac-Chaunac & Co., rue du Camp 68, qui prévient le public que M. Otto Starker, un des attachés de cette maison, partira demain samedi pour Alexandrie, Shreveport, Monroe et d'autres endroits et qu'il se chargera du règlement des affaires qu'on voudra bien lui confier. C'est là une occasion que ne doivent pas laisser échapper ceux qui ont des relations d'intérêt avec les paroisses. La maison de Lanzac nous est connu et mérite toute confiance.

Demain il sera trop tard. Dame Fortune n'aura pas de sourire et ne laissera rien tomber de sa corne d'abondance pour ceux qui auront négligé de prendre leur billet, et, après le tirage, quand ils entendront dire, "Signé est un tel a gagné tout ou partie du gros lot" ils ne pourront que se dire "j'aurais pu gagner comme lui si j'avais eu un billet."

LICENCES ET TAXES.—On verra aux annonces que M. B. Nautré, 79, rue Bienville, se charge du paiement des licences de ville et d'Etat, et qu'il alloue un fort escompte sur les taxes arriérées dont le règlement lui est confié.

UN GRAND CONCERT PROJETÉ.—Nous apprenons que M. D. Delcroix, pianiste louisianais, dont la réputation est bien connue dans notre monde musical, se propose de donner le vendredi 17 avril prochain, dans la salle Grunewald, un grand concert vocal et instrumental. Il s'est assuré le concours de l'orchestre de l'opéra et de son habile chef, M. Moreau, et celui de madame Devoyod-Acs et de M. Van-Huffien. Nous donnons simplement la nouvelle, nous réservant de faire connaître ultérieurement le programme.

C'est demain, samedi, 28 mars 1874, que doit avoir lieu, au local, de la compagnie coin Union et St. Charles, en présence du public le tirage de la loterie de la Louisiane. Il ne reste donc plus que cette journée pour s'assurer la chance de gagner le gros lot de vingt mille piastres, ou celui de dix mille ou un des 268 autres lots. Les derniers preneurs de billets peuvent tout aussi bien gagner que les premiers.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Un Singulier Personnage.

Un jeune allemand, du nom de Otto Coehn, qui semble ne pas jouir de toute sa raison, essaie depuis plusieurs jours de se faire arrêter et conduire en prison. Il paraîtrait que l'air pur de la liberté ne lui convient pas et il a une envie démesurée de passer le reste de ses jours au fond d'un cachot bien noir.....

Il a fait déjà deux tentatives à cet effet, sans réussir à attendrir le chef de la police; qui ne veut pas le faire appréhender sous n'importe quel prétexte. Otto Koehn a d'abord déclaré qu'il n'avait pas de métier ou de profession, et il a demandé qu'on le mit sous les verrous comme vagabond. Le métropolitain auquel il s'est adressé l'a envoyé se promener..... très loin.—Il a donc réfléchi à autre chose et il s'est décidé à s'accuser de vol.—Il a raconté que se trouvant à bord d'un navire hollandais, il y a un an, et sans argent pour acheter du pain, il s'était permis de quelques traire actuellement une centaine de piastres à la paisse du propriétaire de la buvette traditionnelle qui se trouve toujours dans tous les steamers américains.

Pour ce délit impardonnable, il prie bonnement qu'on le jette en prison et qu'on le traine devant les tribunaux.

Il y a des gobés étranges.—nous avons entendu parler de femmes grosses qui guerre sans pitié ni merci au monopole du ravage des fosses d'aisance.

Ils demandent, à leur tour, une injonction contre le bill qui accorde à quelques industriels le privilège exclusif d'accomplir certain petit travail nocturne, avec un sans désinfectant.

Deux Cas.

Il y a des misérables qui profitent sournoisement du désastre des autres pour s'enrichir, quand ils en trouvent l'occasion. Henderson Moore et John Woods appartiennent à cette catégorie.

Pendant l'incendie d'hier matin, ces deux personnages se sont glissés au milieu des pompiers et ont pénétré dans une des maisons incendiées.

L'un d'eux avait déjà sur l'épaule une caisse de vin, et l'autre pressait un jambon sur son cœur, lorsque l'ingénieur en chef du département de l'incendie, M. O'Connor, les a surpris *in flagrante delicto* et les a fait arrêter.

John Woods et Henderson Moore sont logés en ce moment à la prison de paroisse, où on ils réfléchissent aux vicissitudes de la vie humaine.

Obstruction sur la Levée.

On se plaint avec raison de la grande quantité de gravier, de sable et de pierres qui a été déposée sur la levée, pour servir de lest aux navires, et qui arrête la circulation.

La ville devrait aviser à empêcher un pareil encombrement, d'autant plus, qu'une ordonnance a été adoptée à ces effet.

On pourrait employer avantageusement toute cette terre pour niveler les rues qui ne sont pas pavées.

LA CIGARETTE EN ESPAGNE.

Nous avons sous les yeux un bien curieux document. C'est un véritable traité scientifique et économique, sous la forme officielle d'un contrat passé entre l'Espagne et le comte Joseph de Susini-Kniseco, le célèbre propriétaire de la Honradez, de la Havane, pour la fabrication des cigarettes par des moyens mécaniques.

Il est impossible sans voir les chiffres de se faire une idée des proportions colossales auxquelles s'élève une multiplication de quantités quelconques quand ces quantités représentent la loquade particulière de tout un peuple. Si quelque statisticien aussi patient et aussi ingénieux que M. de Susini s'avisait de calculer ce qui se consomme de verres de whiskey aux Etats-Unis, comme il l'a fait pour les cigarettes en Espagne, on arriverait à des conclusions bien autrement émouvantes que la croisade des amazones du Croton. On en peut juger par le rapide aperçu suivant:

La population tant fixe que flottante de l'Espagne est de 17 millions d'habitants, dont environ 5,000,000 d'âge, de sexe, et de condition à fumer..... qui fument, par conséquent, car il y a moins d'Espagnols qui ne fument pas que d'Américains qui ne chiquent pas. En bien! en comptant que sur cent fumeurs il y en a toujours dix qui ont la cigarette allumée, c'est-à-dire un sur dix, ce qui est au-dessous de la vérité, et cela pendu'un seize heures sur vingt-quatre, on arrive à cette conclusion effrayante qu'il se consomme tous les jours entre deux soleils, de Barcelone à Cadix et de La Corogne à Valence, la quantité prodigieuse de *cent deux millions* de cigarettes, formant un poids quotidien de 68,000 kilogrammes de tabac, —soit, pour l'année, *vingt-quatre millions huit cent vingt mille* kilogrammes de tabac, et *trente-sept millions huit cent deux cents francs* de droits de cigarettes.

Or, sur des quantités, la Régie espagnole malgré le monopole que la loi lui attribue, ne fournit guère qu'un tiers du tabac consommé, et cela par diverses causes, dont la principale est l'impossibilité où est l'administration de produire des quantités suffisantes pour les besoins des fumeurs; la contrebande fait le reste.

Il s'agit aujourd'hui de produire beaucoup plus, beaucoup mieux, et à beaucoup meilleur marché. Tel est l'objet du contrat passé entre le gouvernement espagnol et le comte de Susini, qui est l'inventeur d'une machine appropriée à cet usage, et qui simplifie considérablement le travail. Mais ici encore apparaît l'énormité du chiffre. On a vu que la consommation quotidienne est de cent deux millions; mais en tenant compte des différences et jours de fête, c'est, en réalité, cent quarante millions de cigarettes et une fraction qu'il faut confectionner pendant chacun des jours de travail de l'année. Or, un cadinelle que pour confectionner ces cent quarante millions, il faudra installer dans l'établissement, et faire fonctionner pendant neuf heures par jour *dix mille quatre cent* cent machines, occupant, à trois personnes chaque, trente-un mille deux cent vingt-un ouvriers des deux sexes et de tous âges.

Il était réservé à l'industrie moderne, aux entre tes droit de fabriquer telles quantités et qu'il jugera convenable pour l'exportation, ce qui ne manquera pas d'augmenter encore la prodigieuse somme déjà indiquée de l'entreprise. Enfin, comme détail intéressant pour ce pays, les cigarettes réglementaires, sans parler des genres de fantaisie, sont de trois classes, la claire (*suave*), la demi-forte (*entrefuerte*), et la forte (*fuerte*). La première classe est composée de 4/10 de tabac de la Havane contre 3/10 dans celle de *Fuella Arriba*; et de 6/10 de Manille; la seconde de 2/10 *Fuella Arriba*, 4/10 Manille; et 3/10 Virginie et Kentucky; enfin la troisième de 1/10 Manille et 9/10 Virginie et Kentucky, en supposant égale la consommation des trois sortes, on trouve pour chacune un chiffre de 8,000,000 de kilogrammes; le deux dernières seules contiennent du tabac américain, dans les proportions suivantes:

La 2me, 3 sixièmes, soit, sur 8,000,000.....	2,400,000
kilogrammes	
La 3me, 9 dixièmes, soit.....	7,200,000
kilogrammes;	
En sorte que la consommation des cigarettes en Espagne suffit pour ouvrir aux Etats-Unis un débouché de.....	9,600,000
kilogrammes de tabac par an.	

Il y a encore bien d'autres détails intéressants dans les documents que nous avons sous les yeux, notamment sur la fabrication et l'emploi des diverses sortes de papiers employés en soudage, à l'empaquetage, à l'emballage, etc., sur l'écôtage et le hachage; l'imprimerie et la litographie; la menuiserie et la tonnellerie; les locations, les transports, et toutes les opérations mécaniques qui en dépendent. Mais ce qui précède suffit pour faire comprendre l'importance de cette entreprise, qui est appelée à remplir l'un des services les plus considérables de l'administration publique espagnole. Nous renvoyons pour le reste les personnes que cela intéresserait à la curieuse brochure que le comte de Susini-Kniseco vient d'éditer à l'imprimerie de Jules Boyer & Cie., à Paris.

Courrier des Etats-Unis.

LE CHIEN DE BISMARCK.

La *Gazette de Spencer* paraît avoir des relations intimes avec le chien du chancelier de l'empire, sur lequel elle raconte des choses extraordinaires et que recueillera l'Illinoïse. Nous empruntons à la feuille berlinoise la description et le récit qui suivent:

"C'est un gros dogue, effilanqué, noir comme l'aile du corbeau, appartenant à une race qui n'existe plus qu'à l'état ancienne ville libre de l'empire, et dans les environs. Cette race possède, par l'effet, soit de la sélection artificielle, soit de l'éducation, une vigilance extraordinaire, et un dévouement encore plus grand pour ses maîtres. Elle reconnaît les inotivement leurs ennemis; les aurveille attentivement et, au besoin, se dévoue de la tenir en respect. Un chien pareil rappelle ces ours que de pieux ermites élevaient autrefois dans leurs cellules pour se faire protéger par eux contre les hommes et les animaux dangereux. C'est un gros dogue du corps quadrupède, dont l'utilité est incontestable, du moment qu'il s'agit de l'homme le plus détesté dans l'univers. Cependant, ce n'est pas le prince qui a eu l'idée de se procurer ce garde du corps; il le doit à un de ses amis, qui lui en a fait présent. C'est Antonin, prince de Ratibor et Corvey, qui a offert ce chien extraordinaire à son maître, et le suit partout où il en détourne pas ses regards; il se couche à ses pieds dans son cabinet et même, dans la soirée, il le pourrait dans son salon. Un tel attachement serait fatigant si ce *noble quadrupède* n'avait pas une tête qui révèle une haute intelligence. Quand le prince est appelé auprès du roi, le chien le reconnaît au casque dont il se coiffe, au lieu de sa casquette militaire) et il reste immobile. Il sait aussi qu'il ne doit pas accompagner son maître au Reichstag, où le prince se rend d'ordinaire à pied; et cette l'accompagne jusqu'à la porte du parc, et alors son maître se retournant prononce d'une voix forte quelques mots auxquels le chien saute gracieusement sur ses deux pattes de derrière, et fait bien de la queue, signe qu'il a compris du roi, le chien le reconnaît au casque dont il se coiffe, au lieu de sa casquette militaire) et il reste immobile. Il sait aussi qu'il ne doit pas accompagner son maître au Reichstag, où le prince se rend d'ordinaire à pied; et cette l'accompagne jusqu'à la porte du parc, et alors son maître se retournant prononce d'une voix forte quelques mots auxquels le chien saute gracieusement sur ses deux pattes de derrière, et fait bien de la queue, signe qu'il a compris

UN DINER DE PRINCE.—On lit dans la *Patrie*:

M. le comte de Paris a donné hier au grand diner suivi une réception.

M. le duc d'Aumale, M. le général de Chabaud-Latour, duc Decazes, marquis de Castellane, duc d'Hautpoul étaient invités.

On a remarqué à la réception la présence d'un grand nombre de députés du parti légitimiste.

M. le comte de Paris, qui ouvrait hier ses salons pour la soirée habituelle, recevra dimanche.

—On lit dans la *Vigie*, de Cherbourg:

Des lettres particulières provenant de l'équipage du d'*Estrées*, que commande M. le capitaine de vaisseau Jurien, nous apportent les détails suivants au sujet de l'événement qui vient d'avoir lieu en Cochinchine.

A l'annonce des nouvelles relatives à l'assassinat de MM. F. Garnier et Bolny, le d'*Estrées* partit, remontant la rivière, pour se rendre sur les lieux. A son arrivée, le d'*Estrées* compte de 22 jonques chinoises, toutes armées de canons, montées par 35 à 50 hommes chacune. Ces jonques ont été brûlées et coulées, c'était le 15 décembre.

Le 20, M. le commandant du d'*Estrées* ayant acquis la certitude que ces jonques étaient montées par des pirates, décida que les capitaines seraient pendus, ce qui eut lieu. A onze heures du matin, 36 de ces bandits se balançaient aux vergues du d'*Estrées*.

Cette terrible exécution produira, sans doute, un effet salutaire sur ceux qui seraient tentés de recommencer les exploits des assassins de MM. Garnier et Bolny.

Que de gens entrent au café huit ou dix fois par jour sans avoir soif et dépensent une piastre par jour en boissons au détriment de leur santé! En économisant cinquante cents par jour sur cette dépense quotidienne ils s'en trouveront bien sous le rapport de l'estomac et au bout de cinq jours ils auront de quoi prendre un quart de billet de la Loterie de la Louisiane pour le tirage du 28 mars.

NOUVELLES D'EUROPE.

Nous avons reçu hier des journaux de France jusqu'au 10 mars; nous y trouvons les nouvelles suivantes:

A partir du 20 mars courant, on va procéder dans toutes les communes de France à la formation de la liste des jeunes gens qui doivent composer *l'armée territoriale*.

Les hommes qui y seront inscrits sont ceux qui ont fait partie des classes de 1855 à 1866 inclusivement.

Ces états de recensement seront dressés par le maire, assisté des quatre premiers conseillers municipaux inscrits au tableau.

La ville devrait aviser à empêcher un pareil encombrement, d'autant plus, qu'une ordonnance a été adoptée à ces effet.

On pourrait employer avantageusement toute cette terre pour niveler les rues qui ne sont pas pavées.

Les ordres donnés à cet égard par le ministre de la guerre n'impliquent aucun projet de convocation, mais il faut exécuter la loi du 27 juillet 1872, et dresser les tableaux de l'armée territoriale tels qu'elle les prescrit.

On pense que la fraction radicale d'un assez grand nombre de conseils généraux ont l'intention de soulever de vifs débats au sujet de la nomination des maires et des choix qu'à faits le gouvernement.

On lit dans le *Journal de Bordeaux*:

Le citoyen Gambetta était hier dans nos murs. Il était arrivé le matin pour y conférer avec ses amis politiques, touchant les élections du 29 mars.

Le soir, il a assisté à la représentation des *Huguenots*. Dans la crainte sans doute de provoquer des ovations, il s'est modestement installé dans une loge découverte des premières, à la gauche de la loge municipale. Entouré de la rédaction de la *Gironde*, le citoyen Gambetta n'a été l'objet d'aucune manifestation.

Il a quitté le spectacle vers la fin de la soirée sans que le public ait paru s'en émouvoir le moins du monde.

Une dépêche de Rome, annonce la réception en audience officielle de M. le marquis de Noailles, notre nouvel envoyé auprès de S. M. le roi d'Italie. Nous nous heurons de constater la favorable accueil qu'a reçu dans la circonstance le représentant français, et les paroles suivante du roi: "L'amitié des deux peuples (italien et français) est une *nécessité politique* ainsi bien qu'une *nécessité d'affection*," sont le meilleur indice des excellentes relations qu'entretient notre gouvernement avec la cour du Vatican.

On lit dans le *Courrier de Paris*:

En partant pour son poste, M. le marquis de Noailles, notre nouveau ministre à Rome, a emporté un autographe du maréchal-duc Mahon au roi Victor-Emmanuel. C'est une lettre félicitant le roi d'Italie à l'occasion du 17 mars, 25e anniversaire de son règne. Cet autographe ne sera remis au roi que le 17 mars.

—On télégraphie le 5, de Paris, à la *Gazette de Spencer*:

"Le cabinet de Berlin a rappelé au gouvernement français, que l'article 5 du traité de Francfort, en vertu duquel on doit faire coïncider, sans retard, les limites diocésaines des deux nations de l'Allemagne, avec les limites politiques, n'a pas encore été mis à exécution."

"Les affaires étrangères répondu qu'il était tout prêt à entamer des négociations à ce sujet." Le gouvernement de Versailles s'est mis, en conséquence, en relation avec les évêques des départements frontières, et, lorsqu'il aura pris, auprès d'eux, tous les renseignements nécessaires, des négociations auront lieu entre les deux cabinets."

—On lit dans la *Patrie*:

En Allemagne, les dernières mesures prises à l'égard de la religion ne sont pas sans exciter une émotion des plus vives. Ainsi, à Munster (Westphalie), la saisie du calice d'or, qui a été récemment opérée ces cent quarante millions, il faudra installer dans l'établissement, et faire fonctionner pendant neuf heures par jour *dix mille quatre cent* cent machines, occupant, à trois personnes chaque, trente-un mille deux cent vingt-un ouvriers des deux sexes et de tous âges.

Il était réservé à l'industrie moderne, aux entre tes droit de fabriquer telles quantités et qu'il jugera convenable pour l'exportation, ce qui ne manquera pas d'augmenter encore la prodigieuse somme déjà indiquée de l'entreprise. Enfin, comme détail intéressant pour ce pays, les cigarettes réglementaires, sans parler des genres de fantaisie, sont de trois classes, la claire (*suave*), la demi-forte (*entrefuerte*), et la forte (*fuerte*). La première classe est composée de 4/10 de tabac de la Havane contre 3/10 dans celle de *Fuella Arriba*; et de 6/10 de Manille; la seconde de 2/10 *Fuella Arriba*, 4/10 Manille; et 3/10 Virginie et Kentucky; enfin la troisième de 1/10 Manille et 9/10 Virginie et Kentucky, en supposant égale la consommation des trois sortes, on trouve pour chacune un chiffre de 8,000,000 de kilogrammes; les deux dernières seules contiennent du tabac américain, dans les proportions suivantes:

La 2me, 3 sixièmes, soit, sur 8,000,000.....	2,400,000
kilogrammes	
La 3me, 9 dixièmes, soit.....	7,200,000
kilogrammes;	
En sorte que la consommation des cigarettes en Espagne suffit pour ouvrir aux Etats-Unis un débouché de.....	9,600,000
kilogrammes de tabac par an.	

Il y a encore bien d'autres détails intéressants dans les documents que nous avons sous les yeux, notamment sur la fabrication et l'emploi des diverses sortes de papiers employés en soudage, à l'empaquetage, à l'emballage, etc., sur l'écôtage et le hachage; l'imprimerie et la litographie; la menuiserie et la tonnellerie; les locations, les transports, et toutes les opérations mécaniques qui en dépendent. Mais ce qui précède suffit pour faire comprendre l'importance de cette entreprise, qui est appelée à remplir l'un des services les plus considérables de l'administration publique espagnole. Nous renvoyons pour le reste les personnes que cela intéresserait à la curieuse brochure que le comte de Susini-Kniseco vient d'éditer à l'imprimerie de Jules Boyer & Cie., à Paris.

Courrier des Etats-Unis.

LE CHIEN DE BISMARCK.

La *Gazette de Spencer* paraît avoir des relations intimes avec le chien du chancelier de l'empire, sur lequel elle raconte des choses extraordinaires et que recueillera l'Illinoïse. Nous empruntons à la feuille berlinoise la description et le récit qui suivent:

"C'est un gros dogue, effilanqué, noir comme l'aile du corbeau, appartenant à une race qui n'existe plus qu'à l'état ancienne ville libre de l'empire, et dans les environs. Cette race possède, par l'effet, soit de la sélection artificielle, soit de l'éducation, une vigilance extraordinaire, et un dévouement encore plus grand pour ses maîtres. Elle reconnaît les inotivement leurs ennemis; les aurveille attentivement et, au besoin, se dévoue de la tenir en respect. Un chien pareil rappelle ces ours que de pieux ermites élevaient autrefois dans leurs cellules pour se faire protéger par eux contre les hommes et les animaux dangereux. C'est un gros dogue du corps quadrupède, dont l'utilité est incontestable, du moment qu'il s'agit de l'homme le plus détesté dans l'univers. Cependant, ce n'est pas le prince qui a eu l'idée de se procurer ce garde du corps; il le doit à un de ses amis, qui lui en a fait présent. C'est Antonin, prince de Ratibor et Corvey, qui a offert ce chien extraordinaire à son maître, et le suit partout où il en détourne pas ses regards; il se couche à ses pieds dans son cabinet et même, dans la soirée, il le pourrait dans son salon. Un tel attachement serait fatigant si ce *noble quadrupède* n'avait pas une tête qui révèle une haute intelligence. Quand le prince est appelé auprès du roi, le chien le reconnaît au casque dont il se coiffe, au lieu de sa casquette militaire) et il reste immobile. Il sait aussi qu'il ne doit pas accompagner son maître au Reichstag, où le prince se rend d'ordinaire à pied; et cette l'accompagne jusqu'à la porte du parc, et alors son maître se retournant prononce d'une voix forte quelques mots auxquels le chien saute gracieusement sur ses deux pattes de derrière, et fait bien de la queue, signe qu'il a compris

VENGEANCE DE L'ESTOMAC.

L'estomac ne peut être maltraité avec impunité chargé de nourriture, irrité ou affaibli par quelque entorse que ce soit aux règles salutaires, et il se venge sur le foie, les boyaux, la cervelle ou le système nerveux, et quelque fois sur tous ces organes à la fois, ou successivement. Il est bien rare qu'il n'y ait pas quelque partie sérieusement affectée de désordre ou de gêne, lorsqu'on abuse de ses fonctions ou de son pouvoir. En pareils cas, il n'y a qu'un remède et quel on puisse avoir recours avec la certitude d'obtenir un soulagement immédiat et permanent. Les meilleures toniques et correctifs, les amers de Hostetter pour l'estomac, produisent un changement immédiat et bienfaisant dans l'état du malade, tout le système digestif est vivifié de nouveau, le foie réglé et fortifié; les intestins sont délivrés de toute obstruction, les facultés ranimées et les nerfs raffermis;

Marié, le 19 mars, 1874, par le Rev. P. Mignot, à la Cathédrale St. Louis, M. AUGUSTE CABIROL à Mlle M. OCTAVIE V. DUSUAU, tous deux de cette ville.

Pas de cartes.

Marié, le jeudi 26 mars 1874, à la résidence de Nouville, Bienvenu, par Monseigneur Perché, M. E. BUTLER HARTWELL, de Longueville, K. à Mlle GEORGINE BIENVENU, de cette ville.

Pas de cartes.

ENTREPOT DE TAPIS.

17..... Rue de Chartres..... 17

A. REGUSSEAU,

Importateur et Marchand en gros et en détail de TAPIS Bordeaux, anglais et américains, TOILES CIRÉES, pour planchers et tables, NATTES — blanches, à carreaux et fantaisie, STORES, Cornices, couvertures de tables et de piano.

BRÉSILIENNES en dentelles et dentelle Nottingham, BROCATELLES, COTELINES, Serres, reps, damas, ORIN, guipure, peluche, &c., &c.

27 mars—DJ-P DMaV

Société Anonyme, Registre in Handsrut 67..... Cosmas Cimetholmus builder, post to U. S. Courts' rooms.

Commissioned as Register by the Honorable Chief Justice of the U. S. since May 1865.

Prepares with the greatest care, all bankruptcy schedules being remitted by mail from Boston and New York. A. Wells, both most experienced bankruptcy clerks. Does it most moderate terms Passports procured from Washington.

Residence No 146 Esplanade Street.

March 27 1m

Workingmen's Bank, de rue du Canal—A partir de ce jour, cette Banque sera ouverte pour la réception des dépôts, toutes les après-mi, de 5 à 7 heures.

mars26—3f L. FAGET, Caissier.

Bureaux de la Compagnie de Levées de la Louisiane.—Conformément à l'article 5 de la Charte, une élection de directeurs pour l'année aura lieu, aux bureaux de la Compagnie, No. 23 de la rue Carondelet, le SAMEDI, 4 avril 1874, de 10 heures du matin à deux heures de l'après-midi.

TH. I. DIX,
Secrétaire et Trésorier.

22mars—10f—(T)

Bureaux de la Compagnie d'Assurance Delta.—Nouvelle-Orléans, 22 mars 1874.—A une assemblée du conseil des Directeurs tenue ce jour

M. ALBERT BALDWIN a été élu Président et M. W. A. BELL, vice-Président.

L. W. BAQUIÉ,
Secrétaire.

24mars—10f

Bureaux de la Compagnie d'Assurance Fer de la Nouvelle-Orléans, 22 mars 1874.—A une assemblée des directeurs de cette compagnie, tenue le 11 de mois, un dividende de soixante actionnaires a été déclaré payable aux actionnaires à partir du samedi, le 4 avril prochain.

C. C. LEWIS,
Secrétaire.

22 mars—ad ter av

Société d'Assistance Mutuelle de Nouvelle-Orléans, 16 mars 1874. Conformément aux dispositions de l'article 3 de l'Union trimestrielle sera lieu jeudi, 26 Mars, à 6 heures et demie du soir, dans la salle de l'ancienne Hancock et Chartres (Casernes).

Ordre du jour: Affaires ordinaires

2o—Clôture définitive des listes des membres honoraires, (environ 700).

3o—Election des officiers pour le reste de l'année 1874.

4o—Lecture d'acussion et approbation de la Constitution des Statuts Organiques.

5o—Choix d'une maison convenable pour Asile.

6o—Divers objets requérant la plus grande ponctualité.

Par ordre du Président

FIRMIN SERENNE,
Secrétaire pro tempore.

NOTRE station OTTO STARKER quitte la Nouvelle-Orléans, par affaire, demain (samedi) soir, pour Alexandrie, Natchitoches, Shreveport, Monroe, Baton Rouge, Donaldsonville, Thibodaux et Terrebonne. Les personnes qui ont, dans ces différentes villes, des affaires qu'elles désirent faire promptement, sont priés de nous laisser connaître leurs désirs d'ici à demain midi.

DE LANZAC, CHAUNAC & CO.,
Rayons, No 56, de la rue du Camp, au premier.

27mars—

AVIS.

Les chaires de paiement des Licences de Ville et d'Etat ont allouant un *Escompte très élevé sur* les taxes d'octroi. J. J. KENNEDY,
Collecteur de la Ville.

mars 27—

AVIS.

B. NAUTRÉ,
No 79 rue Bienville.

mars 27—

AVIS.

Banque des Citoyens.—Département des Receveurs d'Actions Hypothécaires.—Les actionnaires de cette Banque sont invités à s'assembler au Coliseum Hall, rue Bienville, entre les rues Chartres et le Passage de la Bourse, LUNDI SOIR, à sept heures, pour affaires importantes.

Les porteurs d'actions seront seuls admis dans la salle.

28 mars—2f P.P.

DES ACTIONNAIRES.

BUREAUX DE LA SOCIÉTÉ DES TRAVAILLEURS DE NUIT.

22, du Passage de la Bourse.
Nouvelle-Orléans, 27 mars 1874.

AVIS.

A l'effet d'empêcher que le public ne soit trompé par des personnes mal intentionnées, il a plu aux membres de la Société de publier les noms de ceux qui sont autorisés à solliciter des souscriptions pour aider la Société des Travailleurs de nuit dans son œuvre. Ces noms, publiés avant que cette annonce ne paraisse, sont ceux de:

Comité du 1er Dist.	Comité du 2me Dist.
Simon Murphy, Chairman	R. L. Mackins, Chairman
Robert Washington	Thomas Reilly
Henry Murry	Alfred Tarn
Comité du 3me Dist.	Comité